

Leçon 3 : Le Maître du sabbat

Mardi 16 juillet 2024

Ryan DAY

Dans Marc 2:23, 24, les pharisiens accusaient les disciples d'avoir enfreint les lois du sabbat. Selon la tradition juive, 39 formes d'activités étaient interdites le jour du sabbat, ce qui, dans l'esprit des pharisiens, incluait l'acte posé par les disciples de Jésus.

Lisez Marc 2:23-28. Comment Jésus avait-il contrarié l'accusation portée par les pharisiens?

23 Un jour de sabbat, Jésus traversait des champs de blé. Tout en marchant, ses disciples se mirent à arracher des épis. **24** Les pharisiens lui dirent: «Regarde! Pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis pendant le sabbat[d]?» **25** Jésus leur répondit: «N'avez-vous jamais lu ce qu'a fait David, lorsqu'il a été dans le besoin et qu'il a eu faim, lui et ses compagnons? **26** Il est entré dans la maison de Dieu, à l'époque du grand-prêtre Abiathar, a mangé les pains consacrés qu'il n'est permis qu'aux prêtres de manger et en a même donné à ses compagnons!» **27** Puis il leur dit: «Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat, **28** de sorte que le Fils de l'homme est le Seigneur même du sabbat.» – **Marc 2 : 23-28**

Jésus répondit en racontant l'histoire de David qui avait mangé du pain de proposition (1 S 21:1–6). Le pain de proposition était enlevé le jour du sabbat; ainsi, le voyage de David a pu bien avoir été une évasion d'urgence le jour du sabbat. Jésus soutint que si David et ses hommes étaient justifiés de manger les pains de proposition, alors Ses disciples sont aussi justifiés de cueillir et de manger des épis.

Jésus indiqua en outre que le sabbat a été fait pour le bénéfice de l'humanité, et non l'inverse, et que la base de Son affirmation est qu'Il est le Maître du sabbat.

Lisez Marc 3:1–6. Comment cette histoire illustre-t-elle l'affirmation de Jésus selon laquelle le sabbat a été fait pour l'humanité?

Jésus entra de nouveau dans la synagogue. Il s'y trouvait un homme qui avait la main paralysée. **2** Ils observaient Jésus pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat: c'était afin de pouvoir l'accuser. **3** Jésus dit à l'homme qui avait la main paralysée: «Lève-toi, là au milieu.» **4** Puis il leur dit: «Est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou de faire du mal, de sauver une personne ou de la tuer?» Mais ils gardèrent le silence. **5** Alors il promena sur eux un regard de colère et, peiné de l'endurcissement de leur cœur, il dit à l'homme: «Tends ta main.» Il la tendit, et sa main fut guérie. **6** Les pharisiens sortirent et tinrent aussitôt conseil avec les hérوديens[a] sur les moyens de le faire mourir.

Marc 3:1-6

Encore une fois, Jésus avait fait face à une polémique avec les chefs religieux au sujet du sabbat. (Remarquez, cependant, que la polémique ne porte jamais sur le jour du sabbat lui-même.) Les chefs religieux voulaient accuser Jésus s’Il guérissait le jour du sabbat, mais Jésus n’hésita pas à les affronter. Il établit un contraste entre le fait de faire du bien ou du mal, de sauver des vies ou de tuer. La réponse à Sa question est évidente; faire le bien et sauver la vie sont beaucoup plus appropriés en tant qu’activités du sabbat.

Jésus procéda alors à la guérison de l’homme, ce qui irrita Ses adversaires, qui commencèrent immédiatement à planifier Sa disparition. L’ironie de l’histoire est que ceux qui cherchaient à accuser Jésus de violation du sabbat enfreignaient eux-mêmes le sabbat en complotant Sa mort le même jour.

Illustration : Pendule extrême du sabbat

13 Si tu retiens ton pied, pendant le sabbat,
pour ne pas faire ce qui te plaît durant mon saint jour,
si tu considères le sabbat comme un plaisir,
le jour saint de l’Eternel comme digne d’être honoré,
et si tu l’honores en ne suivant pas tes voies habituelles,
en ne cherchant pas à accomplir tes propres désirs et en ne parlant pas dans le vide,
14 alors tu trouveras ton plaisir dans l’Eternel.
Alors je te ferai monter sur les hauteurs du pays
et te ferai jouir de l’héritage de ton ancêtre Jacob.
Oui, c’est l’Eternel qui l’affirme.» — **Ésaïe 58 :13, 14.**

«A quoi nous sert-il de jeûner, si tu ne le vois pas,
de nous humilier, si tu n’y fais pas attention?»
C’est que, le jour où vous jeûnez, vous accomplissez vos propres désirs
et traitez durement tous vos ouvriers. — **Ésaïe 58 : 3**

»Souviens-toi de faire du jour du repos un jour saint. **9** Pendant 6 jours, tu travailleras et tu feras tout ce que tu dois faire. **10** Mais le septième jour est le jour du repos de l’Eternel, ton Dieu. Tu ne feras aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton esclave, ni ta servante, ni ton bétail, ni l’étranger qui habite chez toi. **11** En effet, en 6 jours l’Eternel *a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s’y trouve[a], et *il s’est reposé le septième jour[b]. Voilà pourquoi l’Eternel a béni le jour du repos et en a fait un jour saint.
— **Exode 20 : 8-11**

A la même époque, j'ai vu en Juda des hommes fouler le raisin dans les pressoirs pendant le sabbat, rentrer des gerbes et charger même du vin, des raisins et des figues, en plus de toutes sortes de produits, sur des ânes pour les amener à Jérusalem le jour du sabbat. Je les ai avertis, le jour où ils vendaient leurs denrées. **16** Il y avait aussi des Tyriens, installés là, qui apportaient du poisson ainsi que toutes sortes de marchandises et qui les vendaient aux Judéens, et ce à Jérusalem, le jour du sabbat. **17** J'ai adressé des reproches aux nobles de Juda en leur demandant: «Que signifie cette mauvaise action de votre part? Vous violez le jour du sabbat! ... **19**

Puis j'ai ordonné qu'on ferme les portes de Jérusalem dès qu'elles seraient dans l'ombre, avant le sabbat, et qu'on ne les rouvre qu'après le sabbat. De plus, j'ai placé quelques-uns de mes serviteurs aux portes pour empêcher l'entrée de tout fardeau ce jour-là.²¹ Alors je les avertis et leur dis : « Pourquoi passez-vous la nuit autour du mur ? Si tu recommences, je t'imposerai les mains ! A partir de ce moment, ils ne vinrent plus le jour du sabbat. ²²J'ai aussi ordonné aux Lévites de se purifier et de venir garder les portes pour respecter la sainteté du jour du sabbat. — **Néhémie 13 » 15-17, 19, 21, 22**